

> Économie

États généraux de l'alimentation. Une charte de bonne conduite adoptée

Publié le 15 novembre 2017 à 00h00 Modifié le 15 novembre 2017 à 05h28

1

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Ça avance. Les représentants des agriculteurs, de l'industrie agroalimentaire et de la distribution, dont Michel-Edouard Leclerc, ont signé, ce mardi, au ministère de l'Agriculture, une charte «de bonne conduite» pour des négociations commerciales loyales, issue des engagements pris lors des États généraux de l'alimentation.

Cette charte, dont la signature avait été annoncée pour la semaine passée, a fait l'objet de nombreuses et laborieuses discussions : il y a eu 35 versions différentes du texte, souligne-t-on dans l'entourage du ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert (ci-dessus).

À l'arrivée, outre les principaux syndicats agricoles, les Chambres d'agriculture, les coopératives et l'Association des industries agroalimentaires (Ania), toutes les grandes enseignes françaises de distribution, y compris Leclerc, font partie des signataires. La question était justement de savoir qui la signerait, le ministre ayant indiqué qu'il souhaitait que tous les distributeurs la signent, y compris Michel-Edouard Leclerc, qui a fait cavalier seul lors des États généraux.

Un « état d'esprit nouveau »

« Il ne manque personne autour de la table », s'est félicité hier le ministre. « Cette charte n'invente rien sur le fond : elle traduit de manière concrète et dans l'attente d'étapes à venir, l'état d'esprit nouveau qui a marqué la première phase » des États généraux, a-t-il indiqué. « Mais elle est profondément innovante en elle-même. C'est un accord historique ». À défaut d'être un document juridiquement opposable, elle est « un engagement qui vous engage, politiquement et moralement » a-t-il lancé aux signataires.

Équité, dignité et loyauté font partie des mots-clés des engagements de la charte par laquelle les signataires s'engagent à « mettre en oeuvre dès les négociations commerciales qui se sont ouvertes le 1^{er} novembre, les principes des propositions économiques issues des travaux des premiers ateliers des États généraux de l'alimentation ».

Retrouvez **plus d'articles**

■

L'accès au site est payant,
nous vous offrons 5 articles ce mois-ci.

Pour lire plus d'articles :

JE M'ABONNE POUR 1€

Je m'inscris gratuitement
8 articles offerts par mois

Déjà abonné ?